



# LAÏCITÉ : UN FIL À PLOMB INDISPENSABLE À LA COHÉSION DE LA RÉPUBLIQUE

**I**l y a cent vingt ans, le 9 décembre 1905, était promulguée la loi de séparation des Églises et de l'État. Révolution ambitieuse, ce texte a été conçu pour inscrire la laïcité au cœur des principes de la République. L'histoire a largement démontré l'apport du combat politique mené par ceux qui incarnaient « *la modernité de l'État* » contre les tenants de l'ordre moral.

Ni un dogme ni un catéchisme, le principe de laïcité protège la liberté de conscience, celle de croire ou de ne pas croire.

La laïcité n'est pas une abstraction juridique. Elle est née d'un combat : celui des républicains, des libres-penseurs, mais aussi – et surtout – du mouvement ouvrier, qui a toujours vu dans la séparation des Églises et de l'État la condition indispensable pour que les travailleurs puissent se regrouper, s'organiser et défendre leurs droits. Force Ouvrière, issue de la tradition syndicale indépendante et républicaine, l'a toujours rappelé : la laïcité protège les travailleurs, elle les émancipe et elle garantit l'égalité de toutes et tous.

Entre laïcité et indépendance, Force Ouvrière n'a pas eu à choisir. Les deux appartiennent à cette école de pensée qui refuse les influences, les pressions, le poids des particularismes, aujourd'hui de plus en plus envahissants. Les replis identitaires, les multiples formes de communautarisme trouvent un terrain d'autant plus favorable que la précarité progresse, la pauvreté s'étend et l'égalité de droit se dissout dans la somme des inégalités sociales

et territoriales imposées par des politiques économiques contraires aux intérêts des travailleurs.

Dans le monde du travail, la laïcité garantit la neutralité de l'employeur public, l'égalité de traitement entre salariés, l'absence de pression religieuse, morale ou communautaire, et la possibilité pour chacune et chacun de vivre sa vie spirituelle, ou non, dans la sphère privée. La neutralité de l'État garantit l'universalité des droits – ce qui est le cœur de notre syndicalisme.

Quand certains voudraient y ajouter des exceptions, l'« adapter » ou l'affaiblir, FO a toujours répondu : la laïcité ne se découpe pas et ne se négocie pas. Cette vigilance, FO l'a toujours portée.

La laïcité permet de lutter contre les divisions, contre tout ce qui attaque l'unité des salariés. Le rôle du syndicat n'est pas d'arbitrer des identités religieuses, mais de défendre les droits collectifs, les libertés syndicales et les conditions de travail. La laïcité est donc un outil, un cadre, une protection. Elle permet au syndicat de rester indépendant, et aux travailleurs d'agir ensemble, quelles que soient leurs convictions personnelles.

Pour Force Ouvrière, défendre la laïcité, c'est défendre la République sociale. Elle est un fil à plomb indispensable à la cohésion de la République, un fil qu'il ne faut surtout pas relâcher ou couper. La laïcité est – et doit rester – l'outil républicain permettant de tenir ensemble une société diverse, plurielle, riche de ses différences mais unie par un cadre commun.

***La laïcité  
ne se découpe pas  
et ne se négocie pas***

Retrouvez l'actualité de Force Ouvrière sur Internet : [www.force-ouvriere.fr](http://www.force-ouvriere.fr)